

Opération propreté

**Jusqu'à dimanche.** 81.107 citoyens prendront part à la 7<sup>e</sup> édition du Grand Nettoyage, partout en Wallonie. C'est quasi deux fois plus que l'an dernier. Cette année, outre les rues et campagnes, une attention particulière est portée aux (bords de) rivières impactées par les inondations. Infos: [www.bewapp.be](http://www.bewapp.be)

■ Le Grand Nettoyage de la Wallonie se poursuit tout ce week-end.

■ Des milliers de citoyens ramassent les déchets dans les rues, chemins et rivières.



Les volontaires de la commune d'Ans, au travail sur le Chemin de Berlin, vendredi matin.

# Entre mégots, canettes et litière pour chat

Reportage Sophie Devillers

**I**l est 8h30 du matin ce vendredi, et sur le bord de la Route militaire à Ans, c'est l'heure de l'équipement: gants orange pétant, gilets jaunes, sacs-poubelle bleu et blanc, et même "pince à déchets", prêts exceptionnellement par le service Travaux. Une vingtaine de volontaires, issus de divers services de la commune liégeoise, ont choisi de passer le début de matinée à ramasser les déchets abandonnés dans la nature par leurs concitoyens (et les autres). "On se dit qu'on doit montrer l'exemple. Il faut bien initier le mouvement", juge le directeur communal, François Santosoy, qui lui aussi a enfilé son gilet et ses gants. "Ce week-end, ce sera au tour des citoyens". La commune d'Ans participe, comme de nombreuses autres en Wallonie, au Grand Nettoyage, qui vise à éliminer les déchets des espaces publics, en mobilisant (et sensibilisant) les citoyens.

**Caméras en vue**

Aujourd'hui, à Ans, la cible de l'équipe est le Chemin de Berlin, un chemin de remembrement traversant les champs de la campagne hesbignonne et qui longe un petit ruisseau, l'Exhaure d'Ans, presque à sec et caché dans les hautes herbes. À son approche, l'odeur d'égoût qui s'en dégage frappe d'emblée les participants. "C'est parce qu'il y a peu d'eau qui coule. Toute

la commune est égoutée, il n'y a donc a priori pas de rejets illégaux individuels", remarque l'échevin de l'Environnement d'Ans, Walther Herben, qui fait également partie de l'équipe de nettoyeurs. Il semble néanmoins qu'une canalisation d'eaux usées soit rompue en amont, sans qu'on sache encore de quel réseau elle dépend. Mais ce n'est pas le seul ouvrage que subit le ruisseau. On peut aussi voir des bouts de plastique, s'accrochant dans les branches. "À la suite des inondations, j'ai vu énormément de saletés dans les cours d'eau, beaucoup de crasses de vie: lingettes, sacs...", observe Didier Paquet, du Contrat de rivière Meuse Aval. Les bruchages dans les cours d'eau ont joué le rôle de "repreneurs de crasses" et donc on a des endroits où on retrouve beaucoup de déchets: " Ici, à Ans, les inondations n'ont pas créé de dégâts majeurs. La présence de déchets est donc surtout due aux incivilités. "De nos habitants, mais aussi d'autres entités", remarque l'échevin de l'Environnement. Ici, on est à la lisière d'autres communes: il y a un tourisme des déchets!"

Et le Chemin de Berlin est apparemment apprécié par ces inciviles: "Les chemins de remembrement sont des lieux assez propices aux dépôts clandestins, à tel point que nous allons placer des caméras - nous les attendons, elles sont commandées - aux entrées de ces chemins, de sorte que seuls les véhicules véritable-

ment autorisés (le charroi agricole, Ndlr) pourront passer, sous peine d'amende. C'est déjà le cas aujourd'hui, mais personne ne respecte cette réglementation et c'est tentant d'aller y jeter ses déchets!"

**La plaie des déchets verts**

Au fil du chemin, sur les berges ou carrément dans l'Exhaure, la vue est régulièrement en effet ponctuée de tas d'herbes de tonte et autres déchets verts. "Les déchets que nous retrouvons essentiellement dans les rivières, ce sont des déchets verts", reprend Didier Paquet. Le problème est que ces déchets de tonte vont provoquer une hypertrophie des végétaux sur le côté des cours d'eau (orties, ronces) qui peuvent devenir des entraves et ramasser les "crasses". Mais en plus, cela va assombrir le cours d'eau, diminuer le taux d'oxygène dans l'eau, ce qui va influencer sur la faune, en plus de la flore. Et cela va complètement modifier l'écosystème."

Ce n'est pas mieux de les déposer dans l'eau, ce qui va influencer sur la faune, en plus de la flore. Et cela va complètement modifier l'écosystème."

aussi y avoir des insecticides, des pesticides..."

**L'effet "poubelle à puce"**

Alors qu'on atteint le bout du chemin, c'est le moment d'un premier bilan de la récolte. Parmi les mégots, canettes, et autres bouts de plastique auxquels il est difficile d'attribuer la fonction originale, il y a aussi... des langes. Comme déchet illégal, la commune retrouve aussi souvent de la litière pour chat. Une question de poids! Car à Ans, on paye en quelque sorte au kilo... "Des déchets, il y en a partout, et Ans n'échappe pas à la règle. Mais il y a un phénomène particulier chez nous, c'est que nous venons de changer le système de ramassage des déchets: on est passé des sacs aux conteneurs à puce, en janvier 2021. Il y a des résistances au changement, qui favorisent encore plus ce phénomène", explique l'échevin.

"Cela me pose question, parce que je me dis: le fait d'augmenter les taxes des poubelles ou le prix au poids, etc., est-ce que n'est pas aussi une cause qui fait que les gens viennent déposer leurs affaires?", confie Florine Baat, éducatrice à l'AMO La Boussole et l'une des bénévoles du jour. Les gens ne prennent pas comme priorité de payer pour leurs déchets, parce qu'ils galèrent déjà financie-

rement sur plein d'autres choses..."

Pour Éloïse Pignon, cet argument est une fausse excuse, car, en cas de poubelles à puce par exemple, "la majorité des communes offrent un nombre de levées gratuites et vous pouvez très bien gérer sur l'année, en essayant de limiter vos déchets. Les recycleurs sont aussi gratuits... Il y a pas mal de solutions, mais parfois les gens ne le savent pas." Et pour l'échevin de l'Environnement, "c'était intenable": en matière de quantité de déchets produits par habitant, Ans était l'un des plus mauvais élèves de l'arrondissement. "Cela allait finir par coûter très très cher et cela allait être repercuté sur le citoyen", vu le principe du pollueur-payeur.

**Le record des 26 chats**

En termes financiers, il juge qu'Ans fait le maximum: outre la taxe forfaitaire, si l'on reste dans les quotas de déchets autorisés - "les plus généreux de la province de Liège" -, les poubelles sont en fait gratuites. "Les personnes en difficultés financières (Minimex + 20%) se voient exonérées de 80% de la taxe. On a ramassé des langes ici, mais pour les ménages avec un bébé par exemple, il y a 300 kg d'exonération de déchets résiduels... Certains ne l'ont pas encore intégré. Pour la litière pour chat, il n'y a pas d'exonération. On pense qu'avoir un animal est un choix personnel. Il y a une dame qui lui a tous les records pour la production de poubelles, mais elle a 26 chats! Forcément... Mais je pense qu'on est encore en phase de transition. Les gens s'habitueront!"

**Répression et éducation**

**Nouveau décret.** Chargée de projets à Be WaPP, Éloïse Pignon travaille sur la législation et les autres outils d'aide destinés aux communes afin de mettre en place la répression: "Actuellement, on ne peut pas dire que les dépôts de déchets illégaux soient trop ou trop peu réprimés. On a en fait vraiment beaucoup travaillé sur la sensibilisation et la prévention. Maintenant, on peut avoir des moyens réglementaires et techniques supplémentaires pour mettre en place la répression. Mais qui s'ajoutent aux moyens mis en place sur d'autres axes, parce que la répression toute seule n'aura pas d'effet, pas plus que la sensibilisation. À présent, on a des nouveaux décrets, comme le décret délinquance environnementale que la ministre va mettre en place (voir L.B. 24/9). C'est justement grâce à cette émergence de nouveaux moyens réglementaires que les communes vont enfin pouvoir engager des agents constatateurs communaux qui vont avoir plus de compétences, et par exemple, placer des caméras. Les caméras à présent, vont rentrer dans ces moyens de recherche pour identifier les auteurs des dépôts clandestins. Les citoyens, qui eux sont propres, vont aussi avoir une réponse à leur question: pourquoi cela reste impuni? Car il est très difficile d'identifier un auteur. Il y a beaucoup de recherches à faire. Cela peut se faire sur base d'un ticket de caisse, une facture, un courrier..."

